

# Objectif autonomie

**N°6**  
JUN 2022



Le magazine du Conseil départemental  
de la citoyenneté et de l'autonomie  
| Alsace |



## Sommaire

03

Rappel : Le CDCA c'est quoi ?

04

Présentation du bureau et des commissions

07

L'après pandémie

08

Présentation de l'association Clair de Terre

09

Le cycle de la vie

10

Sensibilisation des jeunes au handicap

11

Initiative : « Veilleur Senior »

12

Présentation d'une action à destination des aidants

## édito



Suite à la mise en place de la Collectivité européenne d'Alsace, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie à l'échelle alsacienne a vu le jour en novembre 2021. Fort d'une représentativité solide et d'une expérience affirmée dans les secteurs de l'âge et du handicap, il prend le relais des CDCA bas-rhinois et haut-rhinois. Je tiens à saluer tout particulièrement mes collègues, Michèle Eschlimann et Alain Couchot qui en ont assuré la présidence depuis 2017.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux acteurs des précédentes mandatures, vice-président(e)s, président(s) de commissions, pilotes de groupes et membres de l'instance, qui ont su mettre en commun leurs expertises et leurs réflexions afin de construire ce nouveau CDCA dans une dynamique partenariale au service des usagers.

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 145 membres, désignés par des associations, des institutions ou des syndicats, qui travaillent en transversalité afin de participer activement à la mise en œuvre des politiques en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Grâce à cette dynamique collective et à l'implication de tous les membres, répartis en 6 commissions thématiques, les travaux sont depuis plusieurs mois clairement engagés.

Le comité éditorial, avec la mobilisation de plusieurs membres de l'instance, a fait le choix de proposer pour ce numéro d'Objectif Autonomie, une vue d'ensemble des axes de travail des commissions. Certains ont également pris la plume afin de rédiger des articles encore et toujours d'actualité. Par ailleurs, comme c'était le cas précédemment, il sera également question de mettre en lumière des associations, des initiatives ou des projets innovants sur le territoire alsacien.

En tant que présidente de cette instance au format alsacien adossée à la Collectivité européenne d'Alsace présidée par Frédéric Biery, c'est avec beaucoup d'honneur que j'accompagnerai, avec la Direction de l'autonomie et les équipes de la Collectivité européenne d'Alsace, les membres du CDCA dans la poursuite de leurs réflexions et les soutiendrai dans la concrétisation de leurs propositions.

**Karine PAGLIARULO**

Présidente du CDCA Alsace

Vice-présidente de la Collectivité européenne d'Alsace en charge de la santé, des personnes âgées et handicapées

## Le CDCA, c'est quoi ? :

**Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie rassemble les représentants des usagers, et traite des enjeux sociétaux liés à la perte d'autonomie. Organe consultatif vivant et dynamique, il s'appuie sur un niveau de représentativité solide, pluridisciplinaire et constitue une instance interlocutrice privilégiée.**

**Lieu d'information, de partage des savoir-faire et savoir-être et d'expérience innovante, le CDCA a pour mission :**

- ➔ **D'assurer la participation** des personnes âgées et des personnes handicapées ou de leurs représentants à l'élaboration des politiques de l'autonomie dans le département et **d'émettre des avis** sur ses actes structurants
- ➔ **De formuler des recommandations** visant à l'accompagnement, au respect des droits et à la bienveillance des personnes âgées et des personnes handicapées
- ➔ **De contribuer au soutien** et à la valorisation des aidants

**Il comprend 4 collèges « Personnes âgées (PA) » et « Personnes handicapées (PH) » :**

- ➔ 1<sup>er</sup> collège : représentants des usagers retraités, des personnes âgées, des personnes handicapées, de leurs familles et proches aidants
- ➔ 2<sup>ème</sup> collège : représentants des institutions
- ➔ 3<sup>ème</sup> collège : représentants des organismes et professionnels
- ➔ 4<sup>ème</sup> collège : représentants des personnes physiques ou morales concernés par les politiques de l'autonomie



Installation du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie Alsace – 9 novembre 2021 à Colmar

## Les Vice-président(e)s :



**Sylvie KLEIN**

Vice-présidente de la formation spécialisée Personnes âgées Union Territoriale des Retraités de la CFDT 67



**Daniel REBERT**

Vice-président de la formation spécialisée Personnes âgées

**Président Commission Aide aux aidants**

APALIB



**Pascal HUSSLER**

Vice-président de la formation spécialisée Personnes handicapées

Nous Aussi



**Christian MEISTERMANN**

Vice-président de la formation spécialisée Personnes handicapées

APF France handicap

## Les président(e)s de commission :



**André AUGST**

Habitat



**Marc BERTHEL**

Attractivité des métiers



**Stéphane CARNEIN**

Prévention Santé



**Françoise EIDEN**

Ressources



**Pierre MARCK**

Information-Communication

## Membres du bureau:



**Sonia CARDONER**

Association parentale d'entraide aux enfants atteints d'une infirmité motrice cérébrale (APEEIMC)



**Marcel JAMES**

Union Territoriale des Retraités de la CFDT 67



**Brigitte PROST**

Union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (URAPEI)



**Paul SCHIELLEIN**

Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)



**Bernard FURSTENBERGER**

Fédération générale des retraités des chemins de fer (FGRCF)



**Guy PERRET**

Mutualité Française Grand Est

# Axes de travail de la mandature

## Aide aux aidants

*Président :* **Daniel REBERT**

1<sup>er</sup> collège PA - Administrateur du Réseau APA

*Rapporteur :* **Sonia CARDONER**

1<sup>er</sup> collège PH

Présidente de l'APEEIMC



- Travailler à une amélioration progressive de ce qui existe déjà en matière d'accompagnement des aidants afin de les dégager de toutes les tracasseries liées aux situations dont ils ont pris la défense et la protection
- Rassembler toutes les initiatives portées par les différents acteurs publics et privés afin d'améliorer l'information et la visibilité des actions à destination des aidants



## Attractivité des métiers

*Président :* **Marc BERTHEL**

4<sup>ème</sup> collège - Médecin gériatre et professeur des Universités  
Praticien hospitalier

*Rapporteur :* **Christine CHAUTRAND**

4<sup>ème</sup> collège - Vice-présidente des IDE coordinatrices des Services de soins infirmiers à domicile 67

Trois groupes de travail :

- **Scolarité et post scolaire :** Analyse des documents existants et travail d'auditions auprès du corps enseignant sur le territoire alsacien
- **Intérim : nécessité et dérives :** Analyse des constats qui peuvent amener à des tensions dans le fonctionnement des structures spécialisées dans le domaine de l'aide à la personne
- **Image et représentation des métiers :** Réflexion autour de l'amélioration de la communication sur les métiers de l'aide et du soin

## Habitat

*Président :* **André AUGST**

4<sup>ème</sup> collège - Directeur technique et vice-président du CEP CICAT (Centre de Ressources, d'Information et de Conseil en Aides Techniques et Accessibilité)

*Rapporteur :* **Roger GRUSZKA**

3<sup>ème</sup> collège PA

Représentant de la CFE CGC



Trois groupes de travail :

- **Habitat :** Faire l'éclairage sur les nouveaux modes d'habiter et auditionner des porteurs de projets
- **Évolution et innovation :** Contribuer à développer les nouvelles technologies au service du soutien à l'autonomie des personnes
- **Transport à la Demande :** Concevoir une photographie globale des initiatives développées sur le territoire alsacien

## Information-Communication

**Président : Pierre MARCK**  
1<sup>er</sup> collège PA - Ingénieur informatique retraité  
Représentant de la FGRCF

**Rapporteur : Dominique LEPAPE**  
3<sup>ème</sup> collège PH - Ancien assureur invalide  
Représentant de l'UNSA



- **Développer la visibilité du CDCA et informer** le grand public de ses missions
- **Contribuer à améliorer l'accessibilité à l'information numérique** des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie : Associer les personnes concernées au développement et à la mise en place des différents canaux d'information



## Prévention et Santé

**Président : Stéphane CARNEIN**  
4<sup>ème</sup> collège - Chef de pôle clinique de gériatrie et de médecine  
en situation de handicap au CDRS de Colmar

**Rapporteur : Elisabeth KRUCZEK**  
4<sup>ème</sup> collège - Médecin gériatre

- **Recueillir la parole des usagers** dans une perspective d'amélioration de la qualité des parcours de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- **Favoriser le repérage** des personnes handicapées vieillissantes et la formation des personnels qui accompagnent ce public
- **Construire et co construire** avec les personnes concernées les projets qui s'inscriront dans la politique de l'autonomie

## Ressources :

**Présidente : Françoise EIDEN**  
1<sup>er</sup> collège PA - Professeure retraitée  
Représentante de la FSU

**Rapporteur : Caroline BINDOU**  
3<sup>ème</sup> collège PH - Directrice générale de la Fondation du Sonnenhof  
Représentante de NEXEM



- **Dresser un état des lieux** des différents rapports gouvernementaux en lien avec l'autonomie
- **Analyser le reste à charge et le reste à vivre** des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs familles avec le projet d'organiser un événement sur cette thématique
- **Travailler en lien** avec la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et contribuer à faire émerger de nouveaux projets



## L'après pandémie

### A quoi ressemblera notre vie après cette épidémie du coronavirus ?

Pendant deux ans nous avons traversé des conditions sanitaires difficiles avec des périodes de confinement, de déconfinement, de reconfinement puis de couvre-feu... Nous avons eu le temps de nous poser un peu. Pendant cette période troublée, loin des courses effrénées, nous avons eu le temps d'ouvrir les yeux, de se poser des questions et ça fait du bien parfois. Et si nous réfléchissions tous maintenant sur nos modes de vie, sur les dogmes de l'économie mondiale devenus préjudiciables ?

### Et si après on respectait un peu plus Dame Nature...

Avec l'épidémie du Covid-19, nous nous sommes endormis dans notre monde habituel et nous nous sommes réveillés dans un autre. Soudain notre région n'avait plus de magie ; les câlins et les bisous devenaient soudainement des armes et donc le fait de ne pas

rendre visite aux parents et aux amis se transformait en un acte d'amour. Soudain nous avons réalisé que le pouvoir, la beauté, l'argent ne valaient rien et ne pouvaient pas nous procurer l'oxygène pour lequel nous nous battions ; il faut que nous comprenions que notre planète continue sa vie et elle est magnifique. Elle ne met en cage que les humains, je pense qu'elle nous envoie un message : nous ne sommes pas indispensables. L'air, la terre, l'eau et le ciel, sans nous, vont bien et même mieux. Quand nous reviendrons de ces épidémies à répétitions, rappelons-nous que nous sommes ses invités et pas ses maîtres. Laissons enfin la nature récupérer ce que nous lui avons pris ; laissons la nature faire sa loi en reprenant ses droits...

### Et si après nous devenions des jardiniers de la paix...

Qu'est ce qui nous empêcherait de semer autour de nous des mots d'amour, des paroles bienveillantes, des pensées chaleureuses, des

messages positifs, des phrases d'encouragement, des sourires rayonnants... Quand vous êtes dans le doute, faites juste un pas en avant, le meilleur est à venir. Continuons à avoir des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. C'est de cette façon que nous arriverons à cultiver le chemin du bonheur.

**Claude STOLL**  
1<sup>er</sup> collège PA  
Représentant  
Génération Mouvement

# Présentation association Clair de Terre

## Où ?

Au cœur de Strasbourg et depuis 1990 vit un lieu inédit, unique, un "maillon manquant", devenu complément vital à une quarantaine de personnes majeures en situation de handicap mental ou psychique.

## Origine du Relais Clair de Terre

Forte de trois communautés de vie où résidaient ensemble des personnes en situation de handicap mental et des personnes valides bénévoles, étudiantes ou salariées, l'association Clair de Terre est née en 1978 de l'engagement de ses fondateurs et notamment sous l'impulsion de Marc EHRHARD, créateur du diplôme d'éducateur spécialisé et ancien directeur de l'école d'Éducateurs de Strasbourg. L'association a fêté ses 40 ans en 2018.

## Pourquoi le Relais Clair de Terre ?

C'est un combat de chaque jour de maintenir ce lieu et ce lien de fraternité. La main reste tendue vers ceux qui, à cause de leur différence, voient souvent la vie dans la cité comme un parcours inaccessible.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances prévoit un axe sur la citoyenneté et la participation à la vie sociale des personnes handicapées. 17 ans après, le bilan reste amer, car les personnes en situation de handicap sont parfois encore considérées comme des «citoyens de seconde zone» et même plutôt "ghettoisées" pour ce qui concerne les personnes souffrant de handicap mental.

## Le Relais Clair de Terre, c'est quoi ?

C'est un espace où des personnes majeures en situation de handicap mental ou psychique partagent entre eux et avec des amis bénévoles des activités et des moments conviviaux en toute liberté, comme tout citoyen.

C'est un chemin vers davantage d'autonomie et d'émancipation dans un environnement chaleureux où chacun apprend de l'autre qu'il soit valide ou porteur d'un handicap.

C'est un pas vers l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Le Relais Clair de Terre contribue à mettre en œuvre une dynamique d'inclusion sociale au cœur de Strasbourg, afin d'améliorer le bien-être et le bien-vivre des personnes en situation de handicap mental ou psychique ;

## Quels sont nos principaux objectifs ?

> **Créer les conditions d'un environnement sans pression**, où chacun pourra s'épanouir grâce à des moments précieux de convivialité et de partage.

> **Répondre aux vœux des personnes** en situation de handicap mental ou psychique et de leur famille qui demande : "Comment se faire des amis ?"

> **Respecter le libre choix** et ainsi faire vivre à ces personnes l'expérience de la liberté, comme tout citoyen. En effet, très souvent, elles sont dans un cadre qui exige, qui prescrit, qui contrôle et mesure. Le Relais Clair de Terre devient

alors le lieu indispensable pour se divertir, découvrir, partager avec des amis.

> **Témoigner d'un concept qui fait ses preuves** pour que l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap mental ou psychique devienne une banalité et qu'ainsi les « barrières » tombent.

> **Mobiliser un réseau de bénévoles** disponibles pour rire et s'amuser ensemble dans le respect de chacun, pour rassurer et conseiller et ainsi faire vivre des relations fraternelles.

> **Ouvrir de nouveaux horizons à chaque bénéficiaire**, favorisant ainsi leur émancipation et leur autonomie.

> **Enrichir** chaque bénévole d'une expérience humaine incomparable.

## Nos principaux impacts

Plus de relations humaines, plus de joie de vivre, plus de confiance en soi, un meilleur moral... c'est moins d'hospitalisation et de médicaments, c'est un ralentissement du déclin cognitif, c'est aussi des instants de répit pour les familles.



## Nos actions

> **Faire vivre un lieu au cœur de la cité** où se rencontrent des personnes ayant divers handicap mental et des personnes valides.

> **Faire vivre un lieu sympa** où il fait bon boire un café, bavarder ou jouer à des jeux de société, écouter de la musique et tout cela entre amis, bref "tout comme" les personnes ordinaires.

> **Organiser les temps d'accueil** qui rythment la semaine et l'année.

> **Recruter et mobiliser les bénévoles.**

> **Ouvrir tout un chacun sur la culture et les loisirs.**

Christelle SAIDINI  
1<sup>er</sup> collègue PH  
Représentante de  
l'association



## Le cycle de la vie...

Il y a un moment pour tout ... Un temps pour naître et un temps pour mourir... (Ecclésiaste 3.1-15)

Que l'on soit croyant ou athée, ce magnifique poème de l'Ecclésiaste exprime bien les différents aspects du cycle de la vie de tous les êtres vivants et de l'homme en particulier.

La naissance d'un enfant est une joie immense pour la famille qui l'a désiré, qui voudra pour lui le meilleur avenir et ne veut pas imaginer que le pire peut arriver.

En revanche, quand dans son enfance, son adolescence ou sa vie d'adulte, une femme, un homme a frôlé la mort lors d'un terrible accident, les réactions peuvent être différentes : soit un sentiment

d'oubli, d'enfouissement de cette peur, soit une réflexion sur la vie. C'est aussi le cas dans la perte d'êtres chers.

**C'est alors que viennent, comme une évidence, des questions : comment permettre à ceux que j'aime de faire leur deuil ? Comment avoir une fin de vie digne ?**

Voici un témoignage qui peut suggérer une possible discussion sur la mort au sein d'une famille : à la suite d'un décès d'un ami, un père lança une discussion avec ses enfants : « quand ça m'arrivera, dit-il, il ne faudra pas être triste, j'ai eu une super vie et c'est mon heure, par un petit trou de

mon cercueil je vous ferai coucou, invitez tous les gens que j'aime et faites une belle soirée avec eux ».

S'ensuit une discussion sur les dernières volontés de chacun. Comme un préambule à des recommandations anticipées. Françoise Eiden

## Les directives anticipées :

**Définition**  
Les « directives anticipées » sont un **document écrit** et signé par lequel une personne consigne ses volontés quant aux traitements et aux soins ainsi qu'à l'accompagnement qu'elle voudra ou ne voudra pas recevoir si elle devient inconsciente ou si elle se trouve dans un état tel qu'elle n'est plus capable d'exprimer sa volonté.

Françoise EIDEN  
1<sup>er</sup> collègue PA (FSU)  
Présidente de la commission ressources

Association Clair de Terre  
12 quai des Bateliers 67000 Strasbourg  
Contact : 06 25 53 34 21 clairdeterre.relais@yahoo.fr

## Sites à consulter :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32010](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32010)  
[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R44952](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R44952)



## Sensibilisation des jeunes au handicap

« À travers ton regard, une autre vision ! »

La Collectivité européenne d'Alsace et la Maison des personnes handicapées d'Alsace ont renouvelé au 1<sup>er</sup> semestre de cette année leur opération de sensibilisation au handicap proposée aux établissements du niveau secondaire d'Alsace intitulée « À travers ton regard, une autre vision ! ».

Cette deuxième édition a une nouvelle fois été élaborée en partenariat avec l'AFM Téléthon, l'APF France Handicap, l'Apédi Alsace, le CDCA et la participation de l'Education Nationale.

Les collégiens ont bénéficié d'une sélection d'actions de sensibilisation originales choisies parmi les propositions suivantes :

- L'exposition itinérante « Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : 15 ans après, promesses tenues ? »
- Témoignage et partage. (Echanges et témoignages avec des personnes en situation de handicap)
- Live game handigmatic. (Approche ludo-pédagogique du handicap via la résolution d'énigmes)

- Parcours découverte des handicaps. (Présentation interactive des handicaps et mise en situation)
- Découverte du « Facile à Lire et à Comprendre » ou FALC. (Initiation à la retranscription de textes afin de les rendre plus accessibles aux personnes en situation de handicap).

Une mention particulière est à décerner à tous les témoins en situation de handicap qui ont échangé avec les collégiens sur leur parcours de vie : leurs souffrances du regard des autres, certaines fois le vécu de situations de harcèlement ou de violence, le manque d'écoute de l'entourage mais aussi et surtout leur « confiance en soi ». Ils ont su également mettre en avant la défense de leurs valeurs forgées par leur éducation en mettant en exergue l'importance de pouvoir parler à quelqu'un de ses difficultés mais aussi de pouvoir concevoir des projets comme tout à chacun.

Avec l'objectif principal de faire changer le regard des jeunes sur le handicap, cette 2<sup>ème</sup> édition aura largement motivé la participation des collégiens. Elle aura certainement contribué à déconstruire les préjugés, à promouvoir

des comportements de bienveillance, à sensibiliser aux droits fondamentaux de tout citoyen, à rappeler l'importance du droit à compensation que la société se doit de mettre en place pour les personnes en situation de handicap.

Jean-Louis MAGY  
1<sup>er</sup> collège PH  
Représentant APEDI



La 3<sup>ème</sup> édition est en préparation. Les établissements scolaires du niveau secondaire intéressés par l'opération de sensibilisation peuvent se faire connaître en écrivant à : [communication.mda@alsace.eu](mailto:communication.mda@alsace.eu)

## Veilleur Senior

« Habitante du quartier Rotterdam, j'ai eu la surprise de recevoir dans ma boîte aux lettres une information sur le projet Veilleur Senior. J'ai pris contact avec Elodie Ségura assurant la logistique du projet et Mélanie Wurtz infirmière coordinatrice. Nous avons conclu un accord d'informations réciproques notamment le dépôt de notre revue Objectif Autonomie aux lieux stratégiques du quartier et notre participation à la « table d'information mensuelle » du quartier.

Le Veilleur Senior, un projet solidaire au cœur du quartier du Conseil des XV à Strasbourg,

La Ville de Strasbourg en partenariat avec la Maison de retraite St Joseph - la Fondation Vincent de Paul ainsi que l'association les petits frères des pauvres propose une nouvelle manière de lutter contre l'isolement de nos aînés. D'après le baromètre sur l'isolement et la solitude des personnes âgées en France publié par l'association les petits frères des pauvres en 2021, près de 530 000 personnes seraient en situation de mort sociale en France. Au cœur du quartier du Conseil des XV, cité Spach et Rotterdam, plus de la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans vivent seules.

Afin de répondre aux enjeux de vieillissement et d'isolement de la population, le dispositif expérimental Veilleur Senior a été créé pour permettre de mieux prendre en compte les besoins des personnes âgées et isolées. L'objectif

est d'apporter une réponse positive aux problématiques de vieillissement et d'isolement des habitants du quartier. Les missions du veilleur senior sont multiples, faire des visites au domicile des personnes âgées du quartier, détecter les situations de fragilité, organiser l'orientation des habitants vers des dispositifs adaptés et soutenir l'équipe de bénévoles « les petits veilleurs » sur le territoire.

L'équipe « les petits veilleurs » est une équipe d'habitants bénévoles accompagnée par l'association Les petits frères des pauvres. Les habitants ont répondu présent à l'appel à bénévoles lancé dans le quartier en début d'année, ceux sont des habitants qui souhaitent s'engager, donner de leur temps libre afin d'accompagner et passer du temps avec les seniors. Des tandems bénévoles et personnes âgées ont été créés grâce au travail de coordination entre l'association les petits frères des pauvres et le Veilleur Senior. À ce jour nous avons 18 bénévoles actifs qui font

partis de ce projet solidaire. Le dispositif Veilleur Senior est un projet inédit à l'échelle du territoire, qui s'inscrit dans une dynamique associative.

Après ces premiers mois d'expérimentation, nous avons déjà des résultats satisfaisants qui attestent des besoins du territoire. Ces premiers retours confirment l'importance du projet et les perspectives à mettre en œuvre afin de continuer de veiller sur nos aînés.

Françoise EIDEN  
et Mélanie WURTZ



Contact :  
Mélanie WURTZ  
Infirmière coordinatrice  
Veilleur Senior  
[m.wurtz@mdr.fvdp.org](mailto:m.wurtz@mdr.fvdp.org)



Vous aussi vous participez ou avez connaissance d'actions remarquables envers les personnes âgées ou handicapées dans votre quartier ou dans votre village ? Signalez-les à « Objectif Autonomie » qui relaie dans chaque numéro des initiatives locales dont d'autres pourront s'inspirer ailleurs.



**collectif**  
**OR DU COMMUN**  
COMMUNAUTÉ DE COWORQUEENS

Être aidant familial, c'est donner de son temps pour un proche à côté de son activité principale. Or l'activité professionnelle est essentielle pour beaucoup d'aidants actifs, tant financièrement que socialement. Il s'agit d'un point d'équilibre indispensable pour se ressourcer et « tenir bon ». Aujourd'hui, il est urgent de mobiliser les employeurs, les structures d'insertion et d'orientation et les aidants eux-mêmes autour de l'employabilité des aidants.

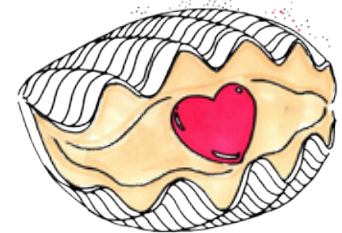
Ce besoin est le point de départ du programme « Aidance et emploi : quelles (fr)agilités ? » mis en place par le Collectif Or du commun, à Andolsheim. L'association agit pour la qualité de vie au travail et la sécurisation des parcours professionnels. Le programme s'adresse à un groupe de 6 aidants ou post-aidants. Ensemble, ils réalisent un bilan axé sur leurs compétences, vivent des expériences fortes telles que l'équicoaching (développement personnel et professionnel assisté par le cheval), la forge d'art ou la mise en lumière de leurs valeurs à travers une vidéo. Bientôt, la deuxième promotion finira son parcours, et une nouvelle est prévue pour 2023. La réalisation de ce programme est possible grâce au formidable soutien de la Conférence des financeurs avec l'appui d'AG2R La Mondiale.

**Témoignage d'une post-aidante :** « C'est une superbe initiative ! Il y a 7 ans, j'aurais aimé pouvoir bénéficier d'un tel accompagnement... Durant une longue et intense période, j'ai été le soutien indéfectible de mes deux parents dans leur maladie, tout en menant de front ma vie professionnelle et ses nombreux déplacements, et ma vie de maman solo auprès de mon ado... Papa est décédé en septembre 2014 et maman deux mois plus tard. Je suis restée KO devant ce grand vide soudain, en mode «pilote automatique»... car être aidant, c'est comme une mise entre parenthèses de sa propre Vie, c'est mettre son Soi sur «off» ».

## Collectif Or du Commun propose un accompagnement global personnalisé des aidants familiaux vers un projet professionnel épanouissant à travers des ateliers collectifs et individuels.

### Proche aidant, j'ai besoin de :

- > réaliser mon bilan professionnel
- > gagner en confiance
- > re-rentre dans le monde de l'emploi
- > identifier mes compétences d'aidant
- > valoriser mon potentiel sur le marché du travail
- > réfléchir à une reconversion professionnelle
- > être accompagné vers un changement de poste, une formation qualifiante ou l'entrepreneuriat



### Je m'accorde du temps pour :

- > rejoindre un groupe de pairs
- > suivre un parcours dynamisant
- > participer à des activités de formation-coaching
- > expérimenter un accompagnement unique et pluridisciplinaire

**Contact :**  
**Marina PATROUCHEVA**  
Directrice stratégie de développement  
[contact@collectiforducommun.org](mailto:contact@collectiforducommun.org)  
06 70 89 30 07 ou 06 86 65 29 65

